ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 118799

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le retour préoccupant de la rougeole en France. Cette situation serait due à un manque de vigilance sur le vaccin. En effet, le virus étant très contagieux, il faut atteindre une couverture de 95 % des enfants pour le bloquer, or elle n'était que de 90 % en 2007 pour les enfants à 24 mois. Or, depuis le 1er janvier 2008, plus de 21 000 cas de rougeole ont été déclarés en France. La 3ème vague épidémique a été de grande ampleur comparée aux deux vagues antérieures, avec un pic atteint en mars 2011 et une décroissance des cas depuis. Pour l'année 2010, 5 071 cas avaient été notifiés dont 8 complications neurologiques (encéphalites/myélites), 287 pneumopathies graves et deux décès. Pour les sept premiers mois de 2011, près de 14 500 cas ont été notifiés, dont 15 ont présenté une complication neurologique, 639 une pneumopathie grave et 6 sont décédés. Si l'on observe un retour de la rougeole dans d'autres pays d'Europe, Royaume-Uni en particulier, c'est en France qu'elle est la plus forte. Elle pourrait s'accompagner d'une poussée future de la rubéole et des oreillons puisque le vaccin est commun pour ces trois maladies. C'est la raison pour laquelle, selon d'éminents professeurs de l'Académie de médecine, il est urgent de renforcer la vaccination des nourrissons et d'appliquer rigoureusement les mesures concernant le rattrapage vaccinal des enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à l'âge de 31 ans. Il lui demande si de telles mesures sont à l'étude ou si le Gouvernement, qui n'a pas su maintenir une vigilance nécessaire, ne compte pas suivre ces recommandations.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118799
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10252
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)